

DOC. PARLEMENTAIRE No 74f

réclamants pour les honoraires de leurs avocats, ce qui porterait les indemnités au montant total de \$26,990, dont je recommande le paiement.

“ W. L. MACKENZIE KING,

“ Commissaire.”

Le 11 juin, je reçus un télégramme m'annonçant que les indemnités dont j'avais recommandé le paiement avaient été approuvées par le Conseil des ministres et me donnant instruction de faire savoir à M. Tung Cheng-Ling, l'attaché de la légation chinoise impériale, que les sommes allouées seraient insérées dans le budget supplémentaire et payées aux réclamants dès que le parlement les aurait votées. Immédiatement après avoir pris connaissance de ce télégramme, j'écrivis à M. Tung Cheng-Ling la lettre suivante :

“ VANCOUVER, 11 juin 1908.

“ MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous faire savoir qu'après m'être minutieusement enquis, en vertu d'une commission royale, des pertes subies par les Chinois résidant à Vancouver lors des émeutes anti-asiatiques qui ont eu lieu au mois de septembre dernier, j'ai, comme me l'enjoignait ma commission, fait rapport au Gouverneur général du Canada en conseil du résultat de l'enquête que j'ai tenue. J'ai estimé les dommages à \$25,990, et j'ai recommandé que, en sus de ce montant, une somme de \$1,000 fût allouée aux réclamants pour les honoraires de leurs avocats.

“ J'ai le plaisir de vous faire savoir, de plus, que j'ai reçu aujourd'hui d'Ottawa un télégramme m'annonçant que les indemnités dont j'avais recommandé le paiement ont été approuvées par le Conseil des ministres et que les sommes allouées seront insérées dans le budget supplémentaire qui sera soumis au parlement à la présente session et payées aux réclamants dès qu'elles auront été votées.

“ J'ai l'honneur d'être, monsieur,

“ Votre obéissant serviteur,

“ W. L. MACKENZIE KING,

“ Commissaire.

“ Monsieur TUNG CHENG-LING,

“ Attaché de la légation chinoise

“ impériale à Londres,

“ Vancouver.”

Le 13 juin, je reçus, en réponse, la communication que voici :

“ 13 juin 1908.

“ MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre honorée du 11 courant, où vous me dites qu'après vous être minutieusement enquis, en vertu d'une commission royale, des pertes subies par les Chinois résidant à Vancouver lors des émeutes anti-asiatiques qui ont eu lieu au mois de septembre dernier, vous avez fait rapport au Gouverneur général du Canada en conseil